

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)
M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 / Représentés : 6 Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance à compter de l'OJ n° 12 Mme Marie-France MARMY
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE – CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS AVEC LES COMMUNES DE JOZE / CREVANT-LAVEINE ET PESCHADOIRES - AVENANT

POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE
CONVENTIONS POUR LA MISE A DISPOSITION DE
BATIMENTS AVEC LES COMMUNES DE JOZE / CREVANT
LAVEINE ET PESCHADOIRES - AVENANTS

- CONSIDERANT la création du pôle accueil petite enfance depuis le 01 janvier 2017
- VU la délibération du conseil communautaire N°02 en date du 08/12/2016 relative à la mise à disposition des locaux pour le PAPE avec les communes de Lezoux, Joze, Peschadoires et Crevant-Laveine ;

Madame la Présidente rappelle que des conventions de mise à disposition des locaux et de redevance d'occupation ont été signées avec les communes de Lezoux, Peschadoires, Joze et Crevant-Laveine afin d'accueillir les bureaux du PAPE.

Il convient de signer des avenants à ces conventions pour les modifications suivantes :

- A Joze : Déménagement de l'antenne dans la maison de l'enfance
- A Crevant-Laveine : modification de jour et d'horaires
- A Peschadoires : modification de jour et d'horaires

Madame la Présidente donne lecture des projets d'avenants.
Les autres termes des conventions demeurent inchangés.

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'approuver les modifications apportées aux conventions de mise à disposition de locaux signées avec les communes de Joze, Crevant-Laveine et Peschadoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.